

INFO-COURRIEL *Mai-juin 2009*

À la Coalition

La coalition présente au Rendez-vous national de la solidarité



Dans le cadre de l'élaboration du deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Coalition a participé, le 15 juin dernier, au *Rendez-vous national de la solidarité* organisé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad. Occasion propice pour tous les intervenants de faire valoir leur propre lecture de la situation et de proposer des solutions en vue d'améliorer le sort des québécois et québécoises en situation de pauvreté et d'exclusion, cette journée a permis aux représentants de la Coalition de confirmer la justesse de plusieurs positions défendues depuis plusieurs années à la COCDMO.

Au cours d'une allocution lors de la table de discussion, madame Sylvie Roy, présidente de la Coalition, a mis de l'avant l'importance que les considérations liées à l'emploi ne soient pas séparés des considérations plus large touchant notamment les conditions préalables à toutes démarches vers l'emploi, dont la sécurité alimentaire, l'accès à un logement abordable, le niveau de revenu, etc. Par ailleurs, la Coalition retient avec satisfaction le plaidoyer de la majorité des intervenants en faveur du maintien des mesures incitatives et du rejet de tout retour vers des mesures obligatoires, de l'abolition des catégories à l'aide sociale, de l'importance de l'accompagnement dans les démarches vers l'emploi et de la formation comme moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Vous pouvez trouver le communiqué que la Coalition a émis lors de cette journée de consultation à l'adresse suivante : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/June2009/15/c6257.html>

Actualités

Regard sur le marché de l'emploi



Selon les dernières données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, après avoir enregistré une hausse en avril, l'emploi a fléchi de 42 000 en mai au Canada, entraîné à la baisse par des pertes additionnelles dans le secteur de la fabrication en Ontario. Le taux de chômage a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 8.4%, soit son plus haut niveau depuis 11 ans.

En mai, au niveau national, le recul de l'emploi s'est manifesté non seulement dans le secteur de la fabrication, mais aussi dans le transport et l'entreposage. Les seules hausses appréciables ont été observées dans les administrations publiques. Le repli de l'emploi a principalement touché les hommes et les femmes de 25 à 54 ans, tandis qu'une progression a été enregistrée chez les femmes de 55 ans et plus.

Mentionnons également que, pour la première fois depuis plusieurs années, le marché des emplois étudiants et des premiers emplois se contracte en raison de la crise économique. Selon Statistique Canada, au mois de mai, les jeunes de 20 à 24 ans ont été parmi les plus touchés par la hausse du taux de chômage. En effet, le taux de chômage de cette catégorie d'âge qui était de 15,4% en mai de l'année dernière s'élève cette année à 18,3%, signe que les emplois estivaux se font plus rares.

Au Québec, les données sur le marché du travail publiées dans le *Bulletin de l'emploi au Québec* affichent un gain de 5 700 emplois pour le mois de mai. Toutefois, la hausse de la population active, supérieure à celle de l'emploi, a fait monter le taux de chômage de 0,3 point de pourcentage pour atteindre un taux de chômage de 8,7%.

Pour prendre connaissance des données sur l'emploi spécifiques au Québec, consultez le dernier [Bulletin mensuel sur l'Information sur le marché du travail \(IMT\)](#).

Vous trouverez tous les détails des statistiques sur l'emploi au Canada en consultant l'édition de mai de l'[Enquête sur la population active](#).

Le projet de loi 25 sur l'équité salariale adopté à l'Assemblée nationale

Québec Dans l'Info-Courriel de mars dernier, la Coalition vous informait du dépôt du projet de loi visant à réduire le nombre d'entreprise actuelle ne respectant pas l'équité salariale. Ce projet de loi a été adopté le 27 mai dernier à l'Assemblée nationale. Les modifications apportées à cette loi portent principalement sur les délais pour réaliser l'équité salariale et le maintien de celle-ci. Ainsi, les employeurs qui n'ont pas terminé leur exercice ont maintenant jusqu'au 31 mars 2010 pour réaliser l'équité salariale dans leur entreprise. Une fois l'équité salariale atteinte dans leur entreprise, les employeurs devront procéder à une évaluation du maintien de cette équité à tous les cinq ans.

La nouvelle a été bien accueillie par de nombreux groupes et organismes dont le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Nathalie Goulet, directrice du CIAFT, a affirmé que «le projet de loi, en fixant l'échéance du 31 décembre 2010, envoie un message clair aux entreprises qui n'ont toujours pas entrepris de démarche en équité salariale et à celles qui sont maintenant rendues à l'étape du maintien de l'équité salariale».

Pour prendre connaissance des modifications à la Loi, consultez les [Faits saillants sur la Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale](#).

Un nouveau projet d'évaluation des compétences des travailleurs handicapés en entreprise adaptée voit le jour.



Après plusieurs mois de travail, le Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre (CAMO) pour personnes handicapées et ses partenaires des entreprises adaptées ont reçu une réponse positive à leur projet d'évaluation et de reconnaissance des compétences. Celui-ci sera financé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ce projet expérimental se déroulera sur une période de 22 mois et visera à élaborer et à tester des outils d'évaluation des compétences d'un groupe de travailleurs handicapés qui exercent le métier de préposé à l'entretien ménager d'édifices publics.

Jusqu'à aujourd'hui, ce métier ne pouvait bénéficier d'une reconnaissance officielle et les compétences étaient acquises de façon non formelle. Testé auprès d'une soixantaine de travailleurs dans deux entreprises adaptées du Québec, le projet du CAMO-PH sera une première étape vers la création d'une approche plus formelle d'évaluation et, éventuellement, de reconnaissance des compétences des travailleurs exerçant ce métier. Le projet vise plus largement à établir un cadre de référence concernant l'élaboration d'outils d'évaluation des compétences de travailleuses et travailleurs handicapés. Ce cadre pourra servir aux comités sectoriels de main-d'oeuvre afin que les outils d'évaluation qu'ils conçoivent répondent aussi aux besoins des travailleuses et travailleurs handicapés et tiennent compte de leurs caractéristiques.

Pour en connaître davantage sur les projets du CAMO-PH, visitez leur site internet à l'adresse suivante : <http://www.camo.qc.ca>

Assises régionales sur la persévérance scolaire - région de Montréal



Près de 550 acteurs et partenaires des milieux scolaire, communautaire, socio sanitaire, économique, politique et universitaire se sont réunis le 4 mai dernier à l'école secondaire Rosemount High School, dans le cadre des premières assises régionales sur la persévérance scolaire - région de Montréal. Leur réflexion collective a permis de faire connaître ce qui est fait par tous ceux et par toutes celles qui se préoccupent de la persévérance des élèves.

Le contexte de partenariat mis de l'avant par les assises a servi également de cadre au lancement du *Réseau réussite Montréal*. Vingt partenaires, issus de la Table des partenaires pour la persévérance scolaire à Montréal et du Carrefour de lutte au décrochage scolaire et rassemblés autour des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal, s'y unissent pour façonner un nouveau partenariat mobilisé, ancré dans l'action. Réseau réussite Montréal est une réponse au besoin d'amplifier les actions collectives et concrètes autour du soutien offert aux jeunes afin qu'ils poursuivent et maintiennent leur cheminement scolaire.

Pour en apprendre davantage sur le projet, consultez le site du Réseau réussite Montréal au www.reseautreussitemontreal.ca

Événements

Ça bouge en emploi du côté des personnes handicapées!



Le début du mois de juin a été fertile en activités du côté de l'emploi des personnes handicapées. En effet, c'est du 1^{er} au 7 juin qu'avait lieu la 13^{ème} édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées. C'est dans le cadre de cette semaine qu'était organisé le premier *Salon prendre sa place*, initiative du centre Lucie Bruneau. Cette initiative avait pour but de mettre en valeur le travail en réadaptation ainsi que le potentiel et les capacités des personnes handicapées, tout en sensibilisant la population à l'importance de leur intégration tant sur les plans personnel, professionnel que social. Cet événement, qui consacrait une journée complète à l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées, fut orchestré autour d'une table Ronde ayant comme question : *Tout le monde est d'accord avec l'intégration des personnes handicapées : comment faire pour que ça fonctionne?*

De fait, le centre Lucie Bruneau a peut-être trouvé une partie de la réponse à cette question avec la nouvelle version de son site internet encore plus accessible aux personnes handicapées. Lancée lors de ce même événement, le site du centre Lucie Bruneau a fait peau neuve avec des normes d'accessibilité WEB 2.0. L'accessibilité internet consiste à s'assurer que tous les visiteurs d'un site, quel que soit leur handicap et les outils d'adaptation qu'ils utilisent, puissent y naviguer et y interagir efficacement.

Pour découvrir les fonctionnalités internet 2.0 adaptées aux personnes handicapées, rendez-vous sur le site du centre Lucie Bruneau à l'adresse suivante : <http://www.luciebruneau.qc.ca/>

La Course à l'emploi en Mauricie et au Centre-du-Québec : un bilan positif!



Les Centres Service Canada pour jeunes (CSCJ) de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont tenu leur événement annuel *La course à l'emploi*, le 4 juin dernier. L'objectif de la Course à l'emploi était d'aider les employeurs à combler leurs besoins en matière d'emploi d'été et par la même occasion de donner aux jeunes un accès à différentes offres d'emploi dans ces deux régions. On peut dire mission accompli puisque 221 postes disponibles ont été identifiés en une seule journée.

Ces offres peuvent maintenant être consultées en ligne au www.guichetemplois.qc.ca.

À l'international

Sommet sur la crise mondiale de l'emploi à Genève



C'est du 15 au 17 juin dernier que s'est tenu, à Genève, le Sommet sur la crise mondiale de l'emploi organisé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre de la Conférence internationale du Travail. Réunissant des chefs d'État et de gouvernement, des vice-présidents, des ministres du travail et des dirigeants d'organisations syndicales et patronales, ce sommet a permis de débattre des politiques qui sont mises en œuvre aux niveaux nationaux et

international pour remédier à la crise mondiale de l'emploi. Quatre débats se sont tenus sur les thèmes suivants : coordination régionale et mondiale, coopération pour le développement, gestion des agendas nationaux en matière d'emploi, et droits au travail, dialogue social et survie des entreprises.

Pour plus d'informations relatives sur le Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, visitez le site de l'Organisation internationale du Travail au <http://www.ilo.org>

Formations

Une nouvelle formation en Assistance à la personne en établissement de santé.



Le 27 avril dernier, Le Centre de santé et service sociaux (CSSS) de St-Léonard et de St-Michel ont procédé au lancement officiel de leur nouvelle formation en Assistance à la personne en établissement de santé (préposée aux bénéficiaires). Confronté depuis quelques années à une pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur d'activité sur leur territoire, le CSSS de St-léonard et St-Michel s'est associé avec l'École des métiers des Faubourgs afin de dispenser un programme adapté aux besoins et à la particularité des centres d'hébergement. Ce programme vise principalement à favoriser l'employabilité locale des territoires de St-Léonard et de St-Michel. À la suite de leur formation, les étudiants bénéficieront de perspectives d'emploi dans l'une des trois installations suivantes soit le Centre d'hébergement de Saint-Michel, le Centre d'hébergement des Quatre-Temps et le Centre d'hébergement des Quatre-Saisons.

Pour obtenir plus d'informations sur cette nouvelle formation, contactez Madame **Maryse Binette** au **514 722-3000 poste : 3045**.

École des jeunes créateurs de coopératives



C'est du 3 au 16 août qu'aura lieu, sur le campus de l'Université de Sherbrooke, la deuxième édition de l'école des jeunes créateurs de coopératives (ÉJCC). S'adressant aux jeunes québécois, âgés de 18 à 35 ans qui désirent s'initier au monde coopératif et développer leur potentiel entrepreneurial, cette formation constitue l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour la création et la gestion d'une coopérative. Bénéficiant d'un programme d'activités variées, les participants de l'ÉJCC auront la possibilité d'acquérir le sens et la culture de gestion dans le milieu coopératif, d'apprendre à rédiger une simulation de projet d'affaires coopératif et à le mettre en œuvre.

Pour connaître les coûts et le critère d'admissibilité à la formation, consultez le site de l'école des jeunes créateurs de coopératives à l'adresse suivante : <http://www.ejcc.coop>

Au bas de l'échelle : Défense et information sur les droits au travail



L'organisme Au bas de l'échelle offre des sessions de formation sur les lois du travail pour les organismes qui en font la demande. Ces séances permettent aux participants des programmes de vos organismes (stage ou formation) de prévenir les problèmes au travail et de connaître leurs droits. Basée sur la Loi des normes du travail, la formation aborde des thèmes tels que le salaire minimum, le temps supplémentaire, les congés,

le harcèlement psychologique au travail, la fin du contrat de travail, le congédiement injuste et les recours si l'employeur ne respecte pas la loi.

Pour plus d'information sur le contenu et le coût des formations, visitez le site d'Au bas de l'échelle au <http://www.aubasdelechelle.ca/services>.

Pour bénéficier d'une formation, téléphonez, si possible au moins 3 semaines à l'avance, pour fixer la date et déterminer vos besoins spécifiques au **(514) 270-7878** .

De nouveaux outils !

Des outils adaptés à des secteurs d'emploi!

Un nouveau site Web pour l'emploi dans l'industrie touristique au Québec



Le 1^{er} juin dernier, HotellerieJobs.com, en partenariat avec l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH) a lancé son tout nouveau site Web pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie touristique du Québec. Grâce à son partenariat avec l'AQFORTH, HotellerieJobs.com, en plus d'afficher les postes en ligne et de faire l'envoi aux membres du site, envoie les offres d'emplois en moins de 24 heures à des milliers d'étudiants des 21 établissements de formation membres du Québec. Déjà visité par plus de 2 500 visiteurs par jour, le site s'adresse à tous les professionnels et candidats de l'industrie hôtelière, de la restauration et du tourisme au Québec. Un outil intéressant permettant aux jeunes finissants de se trouver un emploi rapidement!

Découvrez ce nouvel outil à l'adresse suivante : <http://hotelleriejobs.com/>

Agritalent.ca : un nouvel outil de référence pour le secteur de l'agriculteur



Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a procédé, le 10 juin dernier, au lancement d'agritalent.ca, une base de données en ligne qui met les canadiens en lien avec les institutions et les fournisseurs de formation offrant des programmes en agriculture.

Agritalent.ca apparaît dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre en agriculture au Canada puisque le CCRHA estime que 50 000 postes devront être comblés au pays d'ici cinq ans. Ce site renferme de l'information sur un éventail de plus de 1000 programmes et cours offerts par les institutions de formation allant de programme de formation à temps plein à une certification et ou cours d'éducation permanente. Il est accessible autant aux jeunes qui prévoient faire carrière en agriculture, aux personnes qui travaillent déjà dans le secteur et qui désirent faire progresser leur carrière ou aux employeurs désireux de développer l'ensemble des compétences de leur main-d'œuvre.

Découvrez ce nouvel outil au www.agritalent.ca

La nouvelle boîte à outils sur la relève dans les organismes communautaires est disponible



La nouvelle boîte à outils sur la relève dans les organismes communautaires est maintenant disponible sur le site du centre St-Pierre. Née d'une préoccupation grandissante du milieu communautaire d'assurer sa relève dans un contexte de profonde modification du marché du travail et de la main-d'œuvre, cette boîte à outils a été conçue de manière à favoriser la sensibilisation, la réflexion et l'analyse sur la question de la relève dans les organismes communautaires. Composée de trois parties; la première pour se sensibiliser à la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires; la deuxième, pour établir la situation et le plan de relève de votre organisme et la troisième partie, pour découvrir des pratiques inspirantes d'organismes communautaires, la boîte à outils offre des démarches, des réflexions, des pistes d'action et des pratiques originales pour nourrir le dynamisme des organismes communautaires. Création collective présentée sous forme de CD ROM, elle comprend guides d'animation, exercices, documents de recherche, ouvrages, références, témoignages, documents audiovisuels, entrevues et documents PDF.

Les groupes et les individus peuvent se procurer cet outil au Centre St-Pierre au coût de 30\$. Pour en connaître davantage sur la trousse consultez son [Guide PDF](#) complet.

Appel de projet

Les programmes de subvention 2009-2010 sont maintenant accessibles à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)



Les programmes de subvention 2009-2010 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sont maintenant accessibles sur le site d'Emploi-Québec. Cette année, les programmes de subvention du Fonds ont été restructurés de façon à privilégier une approche de soutien à la résolution de problèmes axée sur l'atteinte des résultats recherchés par les promoteurs des projets. Ainsi, les promoteurs admissibles aux programmes déposent des projets qui s'inscrivent dans les objectifs établis par la Commission des partenaires du marché du travail et les moyens qu'ils proposent sont évalués en fonction de leur pertinence et de leur efficacité quant à l'atteinte des résultats fixés.

À compter de 2009-2010, les programmes ont été regroupés sous deux volets : le programme de *Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre* et le programme de *Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre*.

Pour connaître tous les détails des programmes visitez la section [Programmes de subvention 2009-2010 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre](#) sur le site d'Emploi-Québec.

Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des autochtones.



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Ressources humaines et Développement des
compétences Canada (RHDC) a lancé, le 4 mai

dernier, le Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones. Avec une affectation de 75 millions sur deux ans, ce fonds vise à renforcer les partenariats entre les organismes autochtones et les employeurs afin d'aider les autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin sur le marché du travail. Comportant un volet régional et national, le fonds appuiera des projets qui mettront à l'essai des idées et des approches novatrices pour le développement de la main-d'œuvre chez les autochtones ou qui viseront à offrir de la formation aux individus aux prises avec des obstacles d'insertion à l'emploi tels qu'un faible niveau d'alphabétisation et un manque de compétences essentielles à l'emploi.

Les organismes qui souhaitent présenter une demande de financement pour le **volet national** doivent le faire avant la fin du mois de juin.

Pour plus de renseignement sur les modalités des demandes de financement, consultez le site de Ressources humaines et Développement Canada à l'adresse suivante :

http://www.rhdcc.gc.ca/fra/emploi/emploi_autochtones/fiscfa/index.shtml

Relâche estivale

L'Info-Courriel fera relâche durant la période estivale. Nous serons de retour dès septembre pour continuer de vous informer sur les activités et initiatives qui sont susceptibles de vous intéresser.

Bon été!

Mylène Leduc
Chargée de projets en communication
mleduc@cocdmo.qc.ca

Martin Frappier
Directeur
mfrappier@cocdmo.qc.ca

Nos coordonnées :
5225, rue Berri, bureau 300
Montréal, (Québec), H2J 2S4
Téléphone : 514.948.0505
Télécopieur : 514.948.0044
www.cocdmo.qc.ca
info@cocdmo.qc.ca

